



Bien être de l'animal en médiation

UE1 : Aspects juridiques

<p>Public concerné : Professionnels formés à la MA Justifiant d'une pratique.</p> <p>Dates : 11, 12 et 13 Mai 2020 Pôle Colmar</p> <p>Durée : 3 jours</p> <p>Formateurs, Praticiens : IMA spécialisée IMA, Juriste spécialisé en Droit des Animaux</p>	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">• Appréhender les enjeux juridiques dans le domaine du bien-être de l'animal• Connaître l'environnement réglementaire de la profession d'intervenant en médiation par l'animal• Acquérir les outils pratiques pour protéger ses animaux de médiation
	<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none">• Jour 1 : Introduction au Droit des Animaux. La Médiation par l'Animal et le Droit.• Jour 2 : Droit pénal et Droit civil appliqués au bien-être des animaux• Jour 3 : Cas et exercices pratiques. Comment utiliser le droit au service des animaux ?
<p>Coûts en INTER 600 €</p> <p>Coûts en INTRA Sur devis</p>	<p>Méthode et Outils</p> <ul style="list-style-type: none">• Apports didactiques avec interaction des participants.• Mise en situation.• Remise d'un support pédagogique intégrant une bibliographie.
	<p>Evaluation</p> <ul style="list-style-type: none">• QCM• Pour la certification une évaluation globale sera demandée suite à l'obtention de toutes les UE

Renseignements et Inscription :

Anne Marie GUILLOTO 03 89 79 84 89 / secretariat@agatea.org